

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF DES CIRCUITS "ASPHALTE"

Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.

Association Sportive Automobile ASA Des Remparts 1124
Nom de l'épreuve 50 -ème CIRCUIT DES REMPARTS VHC
Circuit : Circuit de la ville D'ANGOULEME
Date de l'épreuve 16,17 et 18 Septembre 2022 nombre de jours 3
Niveau de l'Epreuve Nationale à participation étrangère autorisée
Permis d'organisation n° délivré le
Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'évènement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président:

M Georges LEMMENS licence n° 1411/46609

Membres :

M Gilles CHABERNAUD Gilles licence n°1101/13554

M GALARD Bernard licence n°0901/4608

Secrétaire de l'épreuve:

M Michèle MEYER Licence 1110/2979

Coordinateur de l'épreuve:

M Laurent CHABAUD licence n° 1124 /123473

Directeurs de Course :

M Gérard BONNET licence n°1009/139103

Directeurs de Course Adjoints :

M Denis DUBOS licence n°1009/119050

M Jean Marie CAROF licence n°1106/14860

Commissaires Techniques :

M Responsable Jean Louis BOSCH licence n° 0805/14848

M Jean Claude BRIGAUD licence n°1013/13558

M Jean Pierre NENERT licence n°1124/20386

M Éric GAUTHIER licence n°1015/196863

M Patrick BATARD licence n° 1006/146650

M Cédric DAURAT licences n° 1018/111570



REGLEMENT PARTICULIER DES CIRCUITS "ASPHALTE" 2021

Plateau du Centenaire : Avant-guerre
Henri GREDER : GT 65-76
ARI VATANEN : Démonstration
Marc NICOLOSI: Bugatti
Henri PESCAROLO: LOTUS SEVEN
R5 Turbo : Renault Classic
Volant D'or : Démonstration
Maurice TRINTIGNANT : Avant-guerre
Jean Pierre BELTOISE : GT Prés 65

BRIEFING DES PILOTES :
Samedi 17 septembre 2022 à 17h30, lieu :
Espace FRANQUIN 1 Boulevard Berthelot 16000 ANGOULEME.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Les engagements seront reçus jusqu'au 17 Juillet 2022 à l'adresse suivante : Association Circuit des Remparts BP 90247 ANGOULEME CEDEX

Les pilotes seront titulaires des licences correspondantes aux plateaux.

Licence annuelle en cours de validité, ou un titre de participation TPNVHCC (E) pour la compétition et TPRL (E) pour les démonstrations.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes :

Autos éligibles pour les périodes de A à H (1905 à 1976) en possession ou non d'un PTH mais respectant scrupuleusement les réglementations FIA et FFSA en matière de sécurité.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Application des prescriptions générales FIA et FFSA.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit est obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

Longueur du circuit : 1279 m
Pole : à droite départ arrêté
Grille de départ 1/1
Procédure de départ allégé
Nombre de voitures admis aux essais : 24
Nombre de voitures admises en courses : 24
Nombre de voitures admises en démonstrations : 18

Panneau officiel d'affichage : Entrée parc concurrents.

Salle de briefing :

Samedi 17 septembre 2022 à 17h30, lieu :

Espace FRANQUIN 1 Boulevard Berthelot 16000 ANGOULEME.

Parc fermé : Place New York

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard des circuits asphalté.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES

Nombre de postes de commissaires de piste : 16

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : 2 de 9 kg ou 3 de 6kg.

Nombre de commissaires de piste, lors de chaque manche : 36

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical non permanent.

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents

2 Ambulances sécurité civile (16 secouristes+1 ambulance pompier 3 pompiers).

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation × oui

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges × oui

Extracteurs :

L'équipe Vienne extraction composée de 5 extracteurs et dispose du matériel nécessaire pour intervenir (véhicule, matériel de désincarcération).

Tous les membres de l'équipe ont l'agrément FIA et ont une carte nominative délivrée par la FFSA.

Noms :

M MARIANO Giovanni

M PETIT Didier

M ROUSSEAU Yannick

M BOUTIN Romain

M GUILLON Antoine

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Convention entre l'organisateur administratif et l'organisateur technique.

Horaires détaillés de l'épreuve 8h00 à 12h30 et 14h à 19h.

Les horaires sont impératifs. Les pilotes devront être présents avec leur véhicules sur la pré grille au plus tard 20 mn avant le départ de la séance d'essais ou la course.

Plateau du CENTENAIRE Avant- guerres	En essais 20 Minutes En course vitesse départ arrêté 15 Tours
Henri GREDER GT.T. Proto (1965 à 1976).	En essais 25 Minutes En course vitesse départ arrêté 20 Tours
ARI VATANEN	Démonstration 20 Minutes
Marc NICOLSI Bugatti	En essais 20 Minutes En course vitesse départ arrêté 15 Tours
Henri PESCAROLO Lotus Seven	En essais 25 Minutes En course vitesse départ arrêté 20 Tours
R5 Turbo	Démonstration 20 Minutes Démonstration 20 minutes
VOLANT D'or	PARADE
Maurice TRINTIGNANT Avant- guerres	En essais 20 Minutes En course vitesse départ arrêté 15 Tours
Jean Pierre BELTOISE GT prés 1965	En essais 25 Minutes En course vitesse départ arrêté 20 Tours